



www.environnement93.fr

UNION DES ASSOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

Association départementale agréée
Membre d'Ile-de-France Environnement – Affiliée à France Nature Environnement

Gagny le 21 mai 2023

Note de synthèse : renouvellement agrément.

Depuis 2018 le département de la Seine-Saint-Denis est marqué par de profondes modifications et de nombreux projets qui affectent d'ores et déjà le mode de vie des habitants et préparent à un avenir qui est par ailleurs de plus en plus difficile à envisager.

Si les Jeux Olympiques et le métro du Grand Paris Express sont les réalisations et les perspectives les plus visibles du territoire, l'évolution des structures administratives et la création des EPT (Etablissement Public Territorial) au 1^{er} janvier 2016 ont pour leur part largement mobilisé Environnement 93 et ses associations adhérentes par leur impact sur l'aménagement du territoire, la préservation des sols, l'évolution du climat.

Le tableau ci-dessous mesure l'évolution du temps consacré à **la concertation et aux enquêtes publiques** concernant en particulier l'ensemble de ces projets. Indépendamment du temps incompressible consacré aux réunions et à leur préparation, la part du temps passé par l'association à l'élaboration des projets, bien en amont des enquêtes publiques, est devenue primordiale pour une meilleure prise en compte de leur acceptabilité et de leur impact sur l'environnement. La participation de l'association à l'élaboration des PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), des RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal), des PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), est bien sûr un axe majeur de travail pour une nécessaire co-construction avec les élus au plus près du territoire.

	2020	2021	2022
			
Nombre de réunions	177	277	258
Total heures	1927	2053	2249
Réunions : temps passé	869	1086	1282
Enquêtes publiques / Concertation	198	245	318
Marché de Noisy-le-Sec	120		
Recours/Référés	285	89	90
Administratif E93	100	203	213
Communication	55	76	58
Veille réglementaire et technologique	300	300	200

Bilan d'activité de l'association en nombre d'heures

En fonction de ses agréments, protection de l'environnement et habilitation au débat public, Environnement 93 intervient dans de nombreuses **commissions préfectorales ou inter préfectorales** qui sont autant de points de rencontre avec les services de l'Etat. Ces réunions sont toujours à privilégier pour la prise en considération de nos avis sur les grands sujets d'utilité publique, mais également pour une meilleure écoute de nos plaidoyers auprès des représentants de l'Etat.

Sur ces dernières années Environnement 93 est de plus en plus sollicitée par des collectifs d'habitants, des étudiants, des groupes scolaires pour des aides locales, des séances de sensibilisation, des interventions dans le cadre de programmes éducatifs ou de projets universitaires. Cette **participation à la vie publique** en dehors des schémas traditionnels est tout à fait conforme à l'objet de l'association qui promeut prévention et éducation à l'environnement. Ces actions sont également profitables pour Environnement 93 dans un dispositif d'échange et une confrontation de points de vue en marge de mécanismes trop stéréotypés.

Par son affiliation à **FNE Ile de France**, Environnement 93 participe, intervient, échange avec les associations de la région Ile de France sur l'ensemble des plans et programmes métropolitains et régionaux tels le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la MGP (Métropole du Grand Paris), le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France). Ces confrontations se traduisent aussi par des expertises plus précises sur lesquelles intervient Environnement 93, comme pour la gestion de l'eau, en termes de préservation de la ressource et gestion des eaux pluviales, ou la gestion des déchets par les propositions et actions concrètes menées dans le cadre du PRPGD (Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets). Les réunions d'échange avec la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) et la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) permettent enfin d'assurer une meilleure pertinence pour les avis et interventions des associations dans le cadre du débat public.

Un dernier point enfin pour souligner la complémentarité des associations de la fédération Environnement 93, au cours des séances de travail et Conseils d'Administration organisés tout au long de l'année, en particulier avec les contributions essentielles apportées par l'ANCA (Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron) pour les mesures de protection concernant la sauvegarde de la biodiversité.

Francis Redon
Président Environnement 93